par la voie des Journaux ; ce n'est donc que d'après ce que j'y ai lu, que je dois vous entretenir.

Sir Charles parait doué d'une probité exemplaire, d'un caractère ferme et décidé, d'un jugement solide, de manières affables et de nature à gagner les cœurs : il parait peu disposé à nourrir, et encore moins à fomenter l'esprit de parti ; il s'efforce même dans l'occasion de l'étouffer dans son origine ; il écoute avec complaisance, de toutes parts, mais il ne s'identifie avec personne : il me semble un homme disposé à connaître tout par lui-même, il communique en conséquence avec facilité et parait disposé à rendre justice à qui elle appartient : si ce sont-là des traits véridiques du caractère de notre noble Gouverneur, il serait l'homme impartial et probe qui convient à l'état du Pays, et nous devons porter nos espérances vers son administration avec confiance, en ne lui représentant que la vérité ; et en renonçant à tout esprit de parti ; invitant le Canada entier à en faire autant; pour travailler sérieusement et franchement avec lui à améliorer le sort des Habitants de la Colonie, afin de retablir le bonheur et la prospérité dans notre beau mais malheureux pays.—

Sans entrer largement dans l'examen de la vie publique de son Excellence, il me suffit de considérer la conduite grande et désintéressée qu'il a tenue récemment dans l'Ile de la Jamaïque où sa Majesté l'avait déjà échoué pour y remplir une mission importante et difficile. Cette Ile était alors, comme est aujourd'hui le Canada, la proie et le théâtre de dissensions intestines ; le principal objet de sa mission était en conséquence d'y appliquer le remède nécessaire, de réunir les esprits et de concilier les intérêts d'un chacun. La tâche, Monsieur le Président, n'était pas facile : il se présentait des obstacles plus qu'ordinaires à combattre, des difficultés sans nombre à surmonter. Sir Charles a néanmoins réussi dans son entreprise en usant de son esprit conciliant, d'une droiture de conduite exemplaire par la rectitude de ses procédés, par son affabilité à tout écouter, son indépendance d'action, et son désintéressement personnel : il a parfaitement accompli sa mission, en réglant tous les différends de l'Ile, et en assurant à ses colons une paix durable : et pour couronner cette grande œuvre, il a, par un esprit de désintéressement presque sans exemple, immédiatement sur son départ, fait don de ses salaires aux institutions publiques et charitables du lieu, en disant aux principaux officiers de ces institutions, avec ce caractère de franchise qui lui est connu ;—" Je vous fais ce présent maintenant que je vais prendre congé de vous, et que je n'ai plus ni pouvoir ni autorité à exercer sur cette Isle ; car si je l'eusse fait avant, on eût pu croire que c'était avec l'intention de vous corrompre afin de vous amener à seconder mes projets. Ce beau trait de libéralité, dicté par la vertu même, mérite bien d'être signalé—(*appl.*)

Les nombreuses addresses d'adieux qu'il reçut de toutes parts des habitants de la Jamaïque et de toutes les Institutions publiques et de bienfaisance prouvent d'une manière indubitable la haute opinion, le respect et l'affection entretenus pour lui par tous les habitants de l'Ile : il les quitta donc n'y laissant que des amis et un peuple heureux et reconnaissant.

Je pourrais arrêter ici mon éloge, Monsieur le Président, car Sir Charles ne s'est pas encore prononcé sur aucune grande mesure gouvernementale, qui puisse nous mettre à même de former une opinion juste de son caractère politique. Néanmoins, Mr. le Président, je me croirais injuste à son égard, si je ne signalais pas certains traits de sa conduite publique depuis qu'il tient les rênes, esprit pénétrant, de caractère indépendant, indiquent un homme d'es..., un homme enfin disposé à ne juger et agir qu'après s'être bien informé, afin de pouvoir décider avec connaissance de cause.

Ces traits de la conduite du Gouverneur-général je les trouve consignés dans ses réponses au grand nombre d'addresses de félicitation qui lui sont parvenues des diverses sections de la Province à son arrivée à Kingston ; partout il évite de se prononcer à moins que ce ne soit sur celles qui réclament de ses mains une égale justice, et expriment un désir sincère de réconciliation, en lui assurant en même temps la garantie d'un support cordial durant son administration : Au contraire nous le voyons repousser avec dédain les sentiments de ceux qui osent faire des reproches, ou font des avancés calomnieux, injustes à une partie de la population du pays ; il recommande à tous de jeter un voile sur les événements du passé et de travailler en commun pour le bonheur et la prospérité du Canada. Ainsi, Mr. le Président, placés comme nous le sommes, trouvons-nous heureux qu'après la perte malheureuse que le pays vient d'éprouver par la mort de l'honnête et vertueux vieillard qui regissait tout dernièrement cette colonie, et auquel nous avons donné avec justice le nom de " notre bon Gouverneur," que la providence nous ait dotés d'un homme du caractère et des talents éminents du Gouverneur actuel ; et espérons de lui une administration éclairée et impartiale, assisté qu'il est des conseils des hommes maintenant au pouvoir. Oui, Monsieur, espérons avec une entière confiance que des mesures sages et judicieuses émaneront de son Excellence et de son Conseil dont trois des membres en particulier possèdent principalement notre confiance, afin de voir bientôt la marche des affaires publiques rétablie en parfaite harmonie avec les intérêts, droits et privilèges du peuple ; et que ces mesures seront de nature à faire renaître les espérances des habitants et à promouvoir le bonheur et la prospérité du pays entier.—(*Applaud*)

Je l'avoue franchement, Mr. le président, la tâche est importante et difficile ; mais elle n'est pas au-dessus de la force de l'homme de talents, surtout de l'honnête homme.

Que Sir Charles interprête favorablement, avec son intelligence et son jugement sain et solide le beau sentiment qui accompagne sa santé ; il y trouvera la clef de l'histoire politique du pays : qu'il prenne pour guide le grand et beau modèle qui l'a devancé ; qu'il continue avec zèle, courage, fermeté, et succès l'œuvre de réforme de son illustre prédécesseur dont il a plus d'une fois reconnu les vertus loyales et patriotiques : qu'il interprête fidèlement et justement la pensée du sentiment que vous venez de prononcer, qu'il comprenne qu'en effet, pour faire surgir en Canada une légion de sujets fidèles, il doit leur accorder un gouvernement libre et vraiment représentatif d'après la lettre et le vrai sens des principes de la Constitution d'Angleterre, où les diverses sections ou localités du pays seront représentés dans l'assemblée législative en proportion de leur population, qu'il fasse restituer aux habitants du Pays leur langue maternelle dans les affaires législatives.—(*Bruyants Applau.*)

Qu'il remette entre les mains des représentants du peuple les £ 75,000 dont il a été spolié par l'acte d'Union, pris annuellement des taxes prélevées sur lui et appropriés inconstitutionnellement.—(*Acclamations réitérées.*)

Qu'il rende à cette belle et majestueuse Cité, le titre qui, de temps immémorial lui appartient et que je revendique aujourd'hui au nom de ses citoyens, " la capitale du Canada ;" car vous le savez Mr. le Président et vous tous qui m'entendez, du temps de vos ancêtres, Québec était la capitale de la Nouvelle France ; après la conquête, Québec était la capitale du gouvernement de Québec, comprenant alors le Haut et Bas-Canada ; Québec était la capitale du Bas-Canada lorsque le gouvernement a été divisé en deux provinces, et Québec doit en justice être la Capitale des " Provinces-Unies." Québec serait encore cette capitale, si ce n'eût été des intrigues et des injustices déjouées contre elle de l'autre côté de l'Atlantique, Québec par sa position géographique, par son port magnifique, Québec, élevé sur un roc solide et richement fortifié par la nature et par l'art a défendu le Pavillon anglais de l'aggression de l'ennemi, et le sang de ses Citoyens a coulé pour sa défense. Disons donc respectueusement à son excellence : Faites un acte de justice exemplaire envers notre Cité, en rendant à César ce qui appartient à César—(*applaud.*)

Que tous les actes d'administration de Sir Charles soient marqués par un esprit de justice ; qu'il regardent tous les habitants du Pays comme ne formant qu'une seule famille dont il a la garde et régie par l'autorité de notre auguste souveraine la Reine d'Angleterre : que sous son administration l'on n'entende pas parler de ces distinctions odieuses d'Anglais et de Canadiens-français : que les droits d'un chacun soient pesés dans la même balance et avec les mêmes poids : que le mérite, la vertu et les talents soient récompensés : que Sir Charles s'entoure d'hommes honnêtes, de talents et de connaissances, qu'il fasse attention de toujours placer sa confiance dans des hommes possédant la confiance publique : c'est d'après une administration basée sur des principes sages et purement constitutionnels que nous lui souhaitons tous du fond de notre cœur un succès entier dans sa noble et laborieuse mission et que nous l'assurons de notre pleine et entière coopération (*applaud.*)

Monsieur le Président, si Sir Charles veut mettre le comble à notre bonheur, qu'il use de son influence auprès de la Couronne pour obtenir, sans plus de délai, la remise des fautes de nos compatriotes exilés : que leur mise en liberté soit digne de l'action d'une grande Reine, que la clémence royale se fasse sentir dans toute sa splendeur et sa plénitude, sans borne ni restriction : qu'il sollicite pour nous et qu'il émane du trône une amnistie générale, et que le peuple canadien voie enfin, avec une vive satisfaction, revenir dans leur patrie les malheureux Canadiens qui en sont éloignés.—(*Ici des bravos éclatant de toute part dans la salle font voir combien est populaire le vœu si bien exprimé par l'honnorable orateur.*)

C'est par cette conduite noble et magnanime que Sir Charles Metcalfe ajoutera un nouveau lustre à sa belle réputation, et qu'en laissant ce pays, après avoir parfaitement guéri les plaies de ses habitants, il emportera pour gage et récompense ... plus vive reconnaissance, et le beau nom de " Libérateur du Canada." (*appl.*)

5—*A la Patrie : Tout pour elle.*

Consacrons-lui tous les sentiments que ce nom sacré fait vibrer dans nos cœurs.

Mr. C. Panet appelé à grands cris chanta avec verve et entraînement la chanson du troubadour auquel répondit en chœur tout l'auditoire.

Le monsieur chargé d'appuyer la santé porté à la Patrie étant absent le choix général tomba sur Mr. Angers qui, pris à l'improviste, se livra pourtant à une improvisation chaleureuse qui lui fait le plus grand honneur, mais que nous regrettons beaucoup de ne pouvoir reproduire aujourd'hui.

6—*Au Clergé Canadien.*

Vénérable et puissant apôtre qui nous prêche de la voix et de l'exemple les lumières et les vertus. Il constitue et dirige celles de nos INSTITUTIONS qui nous sont les plus chères, nous fait aimer notre LANGUE et respecter nos Lois.

Air : *Prière de Moyse.*

Une indisposition ayant empêché la personne chargée d'appuyer cette santé d'assister au banquet, Mr. le Président se chargea de l'éloge de notre digne clergé, ce qu'il fit avec son habileté accoutumée.

7—*A nos Frères Exilés.*

Leur absence répand encore, hélas ! le deuil sur le pays. Espérons que la clémence royale, qui, contrairement aux autres faveurs, perd de son prix en raison de ce qu'elle se fait attendre, viendra bientôt, par une amnistie sans tache, compléter l'œuvre de réparation déjà commencée. Puisse au moins cette larme de regret soulager chez nos frères absents les peines morales de l'exil en leur montrant que l'inflexible loi qui nous les a ravis n'a fait qu'aviver nos sympathies.

Mr. Plamondon chanta la chanson favorite : *Sol canadien, etc.*

Puis Mr. le DR. BARDY chargé d'appuyer cette dernière santé le fit en ces termes ;

De la terre de l'exil où gémissent nos frères malheureux, j'entends la voix plaintive de la douleur et de l'ennui retentir jusque dans cette enceinte et contraster avec les sons harmonieux et les joyeux accens de notre fête nationale, de cette belle fête canadienne qu'ils seraient si heureux de pouvoir célébrer avec nous.

Le souvenir continuel de leur pays, auquel ils ont été si violemment arrachés offrant à leur esprit tous les charmes d'une vie publique ou privée passée au milieu de tout ce qui leur était cher, loin d'apporter quelque adoucissement à leurs souffrances, semble au contraire rendre encore plus lourdes les chaines qu'ils trainent dans leur captivité. Qu'elle est pénible et désolante pour le cœur, cruelle et affligeante pour la pensée, cette image lugubre qui leur laissait entrevoir ces épouses chéries qu'ils ont laissées sans consolation dans le deuil et les larmes ; ces enfans si jeunes encore, tendres fruits de l'union et de l'amour appelant en vain leurs pères absens ; ces amis fidèles que l'intimité, en charmant autrefois les loisirs, rendait si inséparables. En un mot tous ces objets de mutuelles affections ne semblent se présenter à leurs regards affligés que pour leur faire ressentir avec plus d'amertume la valeur réelle de la perte qu'ils en ont faite. Le cruel souvenir qui veille avec eux et les poursuit sans relâche ne saurait offrir aucun soulagement à leurs cuisans chagrins, car ils n'ont pas même la consolation de prévoir quel en sera le terme.

L'âme froissée par la douleur soupirant sans cesse après leur liberté, ils implorent en vain la sympathie de leurs concitoyens dont un certain nombre, après avoir partagé les mêmes hasards et couru les mêmes risques, ont néanmoins été assez heureux pour échapper à un pareil sort.

Et leurs cris de détresse a trouvé à peine de l'écho dans leur patrie qui est pourtant l'unique objet de leurs soupirs continuels et du faible espoir qui soutient à peine leur vie malheureuse sur la terre d'expiation qu'ils arrosent sans cesse de leurs larmes. En effet jusqu'à ce jour quelles ont été les mesures actives, adoptées dans la vue de briser leurs liens ? A-t-on saisi avec empressement toutes les circonstances possibles de solliciter leur mise en liberté et d'accélerer leur retour dans leurs foyers parmi leurs proches et leurs amis ? Au contraire n'a-t-on pas paru tirer le rideau sur le triste spectacle de leurs angoisses et de leurs gémissemens pour les dérober à nos regards ? Et ne s'est-on pas contenté de plaindre leur infortune sans néanmoins adopter tous les moyens d'y apporter un prompt remède? (*honte, honte,*)

Cependant leur martyre continue et la rigueur de leur captivité leur semble renaître, accroitre tous les jours pour ne plus finir. Au milieu de tant d'anxiétés, ils croyent entendre retentir à leurs oreilles les plaintes amères, les sanglots douloureux d'une épouse éplorée que les tourmens de l'absence font sécher et périr ; ces voix tristes et perçantes qui redemandent un père respecté, un frère affectionné, un ami chéri. (*sensation,*)

Mais quelle sera donc la main bienfaisante prête à essuyer leurs larmes, à rompre leurs chaînes et à les ramener sur leur sol natal ?

Ah ! c'est à vous, Sir Charles Metcalfe, que cette tâche noble et généreuse est dévolue. Les démarches de justice et de libéralité que vous avez entreprises auprès des autorités de la Mère-patrie pour hâter leur délivrance, attestent hautement que vous êtes digne de la mission qui vous a été confiée, et sauront imprimer profondément dans le cœur de tous les canadiens, les sentimens de respect, d'estime et de reconnaissance qui vous seront si justement acquis.—(*Applaud.*)

L'époux que vous aurez rendu aux tendres caresses de son épouse, le père qui reverra ses enfans chéris et les pressera sur son sein, l'ami qui retrouvera les anciennes liaisons si chères à son cœur, l'homme vertueux revoyant le temple auguste et révéré où il vit bénir son union, régénérer ses enfans dans le bain du salut, où il addressa tant de fois de ferventes prières en commun avec un peuple connu, entendant de nouveau la voix chérie du pasteur vénérable qui ranimait sa foi et dirigeait ses pas dans les sentiers de la vie chrétienne et morale ; enfin tous, ensemble et nous avec eux pleins de reconnaissance nous bénirons à l'envi votre mémoire et nous célébrerons dans nos plus pures jouissances le jour fortuné que vous aurez fait luire sur eux. (*applaud.*)

Quant à vous, Messieurs, qui composez cette honorable et importante réunion dont j'ai l'honneur de faire partie, il serait superflu d'essayer de vous intéresser à leur malheur. Il suffit que vous soyez canadien pour n'avoir qu'une âme et qu'un cœur entièrement dévoués aux intérêts de nos amis souffrans et captifs, et tout disposés même par des sacrifices à leur procurer au plus tôt le bonheur de voir cesser leur cruel esclavage.

Sans prétendre justifier ou blâmer l'arrêt qui les a condamnés à ce bannissement si rigoureux et trop long tems prolongé, il est suffisant pour nous